Fean Caffien.

Saint Pierre jeûna pour se preparer à combattre Simon le Magicien : mais il ajoûte qu'on n'a pas dû establir une coûtume fur cét exemple. Le Dimanche on ne celebroit qu'une seule Messe, à laquelle on joignoit Tierce & Sexte. On recitoit des Pseaumes avant & aprés le dîner. Aufouper, on se contentoit de faire une courte priere, parce que ce repas estoit extraordi-

naire parmi les Moines.

Le quatriéme livre est des conditions requifes dans celui que l'on reçoit dans un Monastere. Il faut que celuiqui se presente, se tienne à la porte, qu'il conjure plusieurs fois les Moines de le recevoir, qu'il donne des marques de sa patience, de son humilité, & de son renoncement entier aux biens, qu'il foit éprouvé par des refus, & même par des affronts. On ne veut pas qu'il donne son bien au Monastere où il entre, de peur que dans la fuite cela ne lui donne lieu de s'élever au dessus des autres. On lui fait quitter fes habits, & l'Abbé lui en donne d'autres, pour lui marquer qu'il doit être entierement dépoüillé: on ne le fait pas entrer aussi-tôt aprés dans la Communauté. On le met avec un Ancien dans un appartement qui est prés de la porte, où l'on reçoit les hôtes; & quand il a servi pendant long-temps, on le met fous la conduite d'un autre Ancien, qui a soin des Novices. Là on lui apprend à mortifier ses passions, & à renoncer à ses volontez. On l'oblige de découvrir toutes ses pensées à l'Ancien, on l'exerce par les pratiques humiliantes de l'obéissance. On ne lui donne pour tous mets qu'un peu d'herbes cuites avec un peu de sel; mais Cassien remarque que cette austerité dans le manger ne peut pas fe, pratiquer en Occident. Ces faints Moines sont tellement sujets au son de la cloche, qu'ils sont obligez de quitter un ouvrage commencé, pour aller où elle les appelle, quand même ce seroit une lettre. Ils ne peuvent rien avoir en propre; on les met en penitence pour les moindres fau-

tes. On lit dans le Refectoire pendant le re- Fean pas, il leur est défendu de manger hors du Cassien. Refectoire, ils se servent mutuellement à table; enfin ils ont une obeissance aveugle pour leur Superieur, qui les oblige d'entreprendre des choses qui paroissent imposfibles. Cassien en rapporte quelques exemples qui semblent incroyables, & qu'il se-

roit dangereux d'imiter.

Voilà le sujet des quatre premiers livres des Institutions de Cassien, que Gennade & Photius ont consideré comme un Ouvrage separé des huit derniers. Et en effet, ceux-ci sont sur une autre matiere. Il y enseigne à combattre les huit principaux vices, dont les hommes font tentez; la gourmandife, l'impureté, l'avarice, la colere, la tristesse, l'ennui, la vaine gloire, & l'orgueil. Il donne dans chaque livre la definition de ces vices, il en fait voir les pernicieux effets, il rapporte des exemples pour confirmer combien on en doit avoir horreur, il donne des preceptes sur la vertu opposée, & enseigne des remedes propres pour s'en garantir. Il soûtient que fans la grace l'homme ne peut faire aucun bien, nirefister à la tentation; mais il croit que cette grace est donnée à tous ceux qui travaillent.

Mais Cassien ne s'est pas contenté de propofer pour exemple aux Moines d'Occident la vie des Moines d'Egypte, & de leur donner des remedes pour resister aux tentations les plus ordinaires : il a encore recueilli les instructions qu'il avoit apprifes de la bouche des plus illustres Abbez de cette Solitude, dans les conferences qu'il avoit eues avec eux. Il v en a vingt-quatre intitulées Collations ou Conferences de Cassien. Les dix premieres sont dediées à Leonce Evêque de Frejus, & à Hellade Superieur du Monastere établi par Castor, qui estoit decedé. La premiere & la seconde contiennent les discours de Moyse, Abbé du desert de Schete, lequel aprés avoir parlé en general de la fin de la vie monastique, & des moyens pour

par-

Tome IV.